

La municipalité à votre écoute

Afin d'élargir les possibilités de rencontres et d'échanges, les élus viennent au plus proche des Chavillois par le biais d'une permanence de la municipalité, un samedi matin par mois, sur la place du Marché.



Permanences de la municipalité

Une des priorités de la municipalité est de répondre concrètement aux besoins et aux attentes des Chavillois. Le maire et les élus ont en effet en permanence le souci d'associer étroitement les habitants à la prise de décision.

Pour ce faire, une permanence de la municipalité est désormais organisée un samedi par mois, de 10h à 12h30 (sauf en juillet et août).

Concrètement, les maires-adjoints se rendent sur le marché afin de pouvoir dialoguer, partager et échanger avec tous. Une thématique particulière est associée à chaque date, toutefois n'hésitez pas à participer si vous avez la moindre question à propos des équipements municipaux, de l'aménagement du territoire, du service public au quotidien, des projets à venir... bref sur tous les sujets concernant de près ou de loin les services municipaux.

Calendrier des permanences pour 2023-2024

- > Samedi 14 octobre 2023
- > Samedi 18 novembre 2023
- > Samedi 16 décembre 2023
- > Samedi 13 janvier 2024
- > Samedi 3 février 2024
- > Samedi 9 mars 2024
- > Samedi 27 avril 2024
- > Samedi 25 mai 2024
- > Samedi 22 juin 2024

- > Samedi 14 septembre 2024
- > Samedi 12 octobre 2024
- > Samedi 16 novembre 2024
- > Samedi 14 décembre 2024



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS